



transformation d'un local professionnel en habitation

Par **Laetitia**, le **18/06/2020** à **17:09**

le reste de l'immeuble est entièrement à usage d'habitation. l'Assemblée des copros refuse l'autorisation. quelle est la jurisprudence de la cour de Cass dans ce cas ?

[quote]

les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!

[/quote]

Par **beatles**, le **19/06/2020** à **12:31**

Bonjour Yukiko,

Il n'est pas correct, vis-à-vis du site, de répondre à un intervenant qui a été repris par un modérateur qui lui rappelle que conventionnellement les messages doivent comporter obligatoirement des formules de politesse et qui ne s'est pas amendé.

Un tel comportement ne fait qu'encourager les incivilités.

Cdt.